

L'Éducateur de vie scolaire exerce sa mission au sein du service de vie scolaire, maillon stratégique et incontournable des établissements d'enseignement privé. En lien étroit avec les élèves, ses collègues, la direction et tous les membres de la communauté éducative, il prend en charge les élèves au quotidien, assure un rôle clef dans la surveillance et la sécurisation des élèves, participe aux missions quotidiennes de la vie scolaire, propose et anime des projets...

Le CQP Educateur de Vie Scolaire est porté par la Branche de l'EEP ; l'ARES est habilitée par la CPN EEP Formation qui délivre la certification liée à ce CQP (RNCP 41456).

Notre parcours de formation vous propose d'acquérir ou de perfectionner les compétences spécifiques au métier par une progression pédagogique cohérente et personnalisée.



Pour qui ?

Cette certification est accessible à tout salarié de droit privé dans un établissement privé sous contrat, exerçant ou souhaitant exercer le métier d'éducateur de vie scolaire.

NB : l'accès à la certification du BC1 est réservé aux candidats titulaires d'une attestation SST ou PSC1 en cours de validité à la date du jury métier

Quatre compétences visées

Le CQP EVS est délivré par la CPN EEP Formation après certification de quatre blocs de compétences (BC) :

- BC1 : Accompagner les élèves dans leur vie scolaire et leurs activités extra-scolaires associées à leur établissement
- BC2 : Repérer et traiter les problématiques individuelles des élèves au sein d'un établissement d'enseignement privé
- BC3 : Animer la vie scolaire au sein d'un établissement d'enseignement privé
- BC4 : Préparer et mettre en œuvre des projets d'animation ou d'activités en lien avec le projet d'un établissement d'enseignement privé

Une formation sur mesure

Chaque bloc de compétences est composé de modules de formation permettant le développement de compétences et répondant aux attendus du CQP.

Le candidat peut viser la certification d'un ou de plusieurs bloc(s) de compétences, et dans l'ordre souhaité.

Après positionnement du candidat, l'ARES propose un parcours individualisé et adapté.

Notre engagement

L'ARES vous propose :

- une formation dynamique et impliquante
- des modules en présentiel et en distanciel
- des modules ARES animés par des professionnels de la formation travaillant en étroite collaboration
- un accompagnement personnalisé assuré par l'équipe des référents pédagogiques
- une pédagogie en lien étroit avec votre pratique professionnelle
- une préparation renforcée en vue des évaluations.

CQP - Éducateur de Vie Scolaire

Le déroulé pédagogique présente les modules de formation regroupés par blocs de compétences. L'ordre présenté ici est modifiable selon les besoins de chacun.

Si vous ne souhaitez pas suivre la certification des quatre blocs, l'inscription est également possible, en vue de la certification d'un, de deux ou de trois blocs.

L'entretien de positionnement, étape incontournable à l'entrée en formation, permet de préciser vos besoins et attentes et de définir les modules devant être suivis.

BC1

Accompagner les élèves dans leur vie scolaire et leurs activités extra-scolaires associées à leur établissement

2 heures
en distanciel synchrone

Module "Initial" - Environnement et fonctionnement d'un établissement de la Branche de l'Enseignement Privé

6 heures
en distanciel synchrone

Module Transversal - Connaissance des publics accueillis

6 heures
1 journée en présentiel

Module 1A - La mission de sécurisation

12 heures
2 journées en présentiel

Module 1B - Surveiller, observer et (ré)agir

13 heures
2 journées en présentiel

Module 1C - Accueillir et prendre en charge une situation de vie scolaire : sécurisation et autorité éducative

12 heures
2 journées en présentiel

Module 1D - L'élève et ses besoins : dans sa vie scolaire et face aux apprentissages

12 heures
2 journées en présentiel

Module 1E - L'accompagnement des élèves : relation éducative et postures

BC2

Repérer et traiter les problématiques individuelles des élèves au sein d'un établissement d'enseignement privé

6 heures
1 journée en présentiel

Module 2A - Communication, émotions, relation

6 heures
1 journée en présentiel

Module 2B - Les situations de conflits entre élèves : comprendre pour repérer et prévenir

12 heures
2 journées en présentiel

Module 2C - Accueillir et prendre en charge une situation conflictuelle entre élèves

12 heures
2 journées en présentiel

Module 2D - Les élèves en difficulté ou « en souffrance » : comprendre pour repérer

12 heures
2 journées en présentiel

Module 2E - Les élèves en difficulté ou « en souffrance » : (ré)agir et relayer

BC3

Animer la vie scolaire au sein d'un établissement d'enseignement privé

6 heures

1 journée en présentiel

Module 3A - La vie scolaire : un service, des missions, une équipe au sein d'un établissement**13 heures**

2 journées en présentiel

Module 3B - Gestion courante de la vie scolaire : utiliser les outils et les protocoles liés**13 heures**

2 journées en présentiel

Module 3C - Gestion courante de la vie scolaire : prioriser, relayer et rendre compte**BC4**

Préparer et mettre en œuvre des projets d'animation ou d'activités en lien avec le projet d'un établissement d'enseignement privé

3 heures

½ journée en présentiel

Module 4A - Vous avez dit projet d'animation ? un contexte à prendre en compte**10 heures**

1,5 journée en présentiel

Module 4B - La méthodologie de projet**20 heures**

3 journées en présentiel

Module 4C - Mise en place du projet, animation et évaluation

Pour tout parcours de formation :

- le module "Initial" est l'étape introductive
- le module "Transversal" est programmé
- un module méthodologique "Vers la certification" est programmé (3 heures en distanciel synchrone).

Un stage optionnel est envisagé en cas de besoin du candidat.

Cette éventuelle période de stage est décidée lors de l'étape de positionnement. L'ARES peut accompagner le candidat pour trouver un lieu de stage adapté.

Chaque bloc de compétences est évalué par un jury métier et de manière autonome.

Le CQP est délivré par la Branche de l'EEP, après certification des 4 blocs de compétences

Le candidat bénéficie pour chaque bloc :

- d'un accompagnement personnalisé
- d'une pédagogie enrichie par des échanges avec l'équipe pédagogique et les autres candidats, via notre plateforme numérique.

CQP - Éducateur de vie scolaire

◀ Les étapes du parcours CQP



Renseignements pédagogiques, financiers...
Pré-inscription

Auto-positionnement du candidat
Positionnement par l'Employeur

Positionnement par l'ARES

Modules de formation (+ stage le cas échéant)

Évaluations en vue de la certification du/des bloc(s) visé(s)

Décision de la Commission de certification

▲ Tarifs

Le parcours de formation du candidat dépend des conclusions de l'entretien de positionnement.

Coût d'une heure de formation : 30 euros

Coût global par évaluation (pour chaque bloc) : 300 euros

Ces coûts comprennent :

- les modules de formation
- l'accompagnement personnalisé
- l'animation de la plateforme digitale collaborative
- l'accompagnement à la préparation aux évaluations (en collectif et en individuel)

Modules de formation (BC1+BC2+BC3+BC4) : Jusqu'à 5280 euros TTC
Évaluations (BC1+BC2+BC3+BC4) : 1200 euros TTC

Les CQP sont des certifications prioritaires de l'Interbranches et à ce titre elles bénéficient de fonds spécifiques (sous réserve des fonds disponibles).

Pour toutes informations, contacter l'ARES, la branche ou AKTO.

Renseignements : contact@ares.asso.fr